

le monde, n'est-il pas grandement temps que nous trouvions de quelle manière ce résultat peut être obtenu? Après toutes les générations qui ont peiné dans notre pays à cause des questions tarifaires et des échanges commerciaux, l'homme moyen qui cherche à envisager les réalités serait porté à croire que nous devrions avoir appris quelque chose de la véritable manière de régir le tarif et le commerce. Et si, à l'heure actuelle, il existe de si violentes divergences de vues entre deux groupes de Canadiens au sujet de ces importantes questions, cela encore semble indiquer qu'il y a un vice fondamental quelque part. Toutes ces conditions, je le répète, sont de nature à faire dire au vulgaire: "A quoi bon! quel désordre méprisable et décourageant que tout cela. Peu importe celui que nous portons au pouvoir ou ce qu'il nous dit devoir faire une fois qu'il y sera rendu. Notre sort est toujours le même d'une génération à l'autre."

Que veulent donc les Canadiens? Si la démocratie est un gouvernement du peuple pour le peuple, elle devrait donner au peuple ce qu'il désire. Tous savent ce qu'il désire. Tout d'abord notre pays désire de l'emploi en abondance pour tout le monde, et si on ne peut en trouver pour tout le monde, c'est qu'il y a un vice à la base de tout cela. Dès que les gens obtiennent de l'emploi ils veulent obtenir des salaires plus élevés. Pourquoi? Pour la simple raison que lorsque vous vivez dans un pays qui pourrait produire facilement pour une valeur d'au moins \$3,000 par année de marchandises et de services pour chaque habitant, ou du moins pour chaque famille, il est on ne peut plus honteux de penser que des hommes travaillent au Canada et en si grand nombre pour une rémunération de moins de \$800 par année.

Les Canadiens désirent ensuite des prix équitables, et cela s'applique à tout le monde, je crois. L'an dernier le Gouvernement a, entre autres choses, accompli une bonne action. Je n'ai pas l'intention de faire ici une critique acerbe et injuste, c'est pourquoi je désire louer le Gouvernement d'avoir fixé à 80 c. le prix du blé. Il savait probablement, comme je le sais moi-même, que ce chiffre de 80 c. n'était pas suffisant. On devrait retirer plus d'argent que cela en retour d'un boisseau de blé, ou bien les cultivateurs ne pourront pas continuer à en récolter. Cette observation n'est pas le fruit de mon imagination. J'aimerais citer ici une lettre en date du 16 novembre, écrite par la Searle Grain Company et qui confirme bien ce que je viens de dire. En voici un passage:

Le chiffre indice des prix préparé par la compagnie Searle pour les "choses que les cul-

tivateurs de l'Ouest achètent", soit 147 articles, est maintenant de 136.6, le chiffre de 1913-1914=100, ce qui veut dire que toutes ces choses coûtent aux cultivateurs de l'Ouest 36.6 p. 100 de plus qu'avant la guerre. Le prix du blé n° 1 du Nord, au 15 novembre, se basant sur le prix du marché libre, est de 38 p. 100 inférieur à ce qu'il était en 1913-1914, et, se basant sur le prix de la commission, de 10 p. 100 plus bas. Cela signifie donc qu'un boisseau de blé dans l'ouest du Canada a une puissance d'achat, pour ce qui est des "choses que les cultivateurs achètent" sur le marché libre, de 45 p. 100 au regard de la puissance d'achat de 100 qu'il avait avant la guerre. Se basant sur le prix de la Commission, sa puissance d'achat est de 66 p. 100 de ce qu'elle était alors.

Pour peu que l'on veuille être raisonnable et que l'on possède à quelque degré le sens des affaires il suffit de lire cet exposé pour comprendre tout de suite que les cultivateurs se trouvent dans une situation intenable. Le Gouvernement a fixé le prix du blé à 80 c. Supposons que le Gouvernement perde 20 c. de ce chef. Il faut que ces 20 c. soient perçus de quelqu'un par voie de taxation ou qu'on les emprunte de quelqu'un, ce qui signifie que le Gouvernement contractera une dette. Il ne se trouvera personne dans tout le Dominion qui refusera d'admettre que c'est là une situation mauvaise. Il devrait exister un moyen de verser ces 20 c. sans les retirer de quelqu'un d'autre sous forme de taxes; de fait, si nous pouvons nous fier à ces chiffres en ce qui regarde l'Ontario il est parfaitement évident que la population de cette province n'est pas en mesure d'acquitter des taxes plus élevées, pas plus que les gens de la province de Québec du reste. Alors, de quelle source nous procurerons-nous des fonds? Cependant, non seulement il faut que le cultivateur obtienne un prix raisonnable pour son blé, mais il faut tenir compte aussi que le même besoin se fait sentir en ce qui regarde l'avoine, l'orge et le seigle, les viandes de toutes sortes, les œufs, le lait, la crème, le beurre et la laine. De quelle façon nous y prendrons-nous pour lui assurer des prix rémunérateurs? Or, il faut trouver un moyen de le faire, car, sans cela, les cultivateurs seront tout simplement obligés d'abandonner les affaires et la province, dont la population se compose en grande partie d'agriculteurs, sera également acculée à la faillite.

Voilà la situation qu'un bon nombre d'entre nous, suivant moi, n'ont pas envisagée. Les provinces de l'Ouest canadien, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, dont les habitants s'occupent en grande partie de production primaire constateront simplement qu'il leur est absolument impossible de faire honneur à leurs affaires à moins que l'on ne fasse quelque chose pour redresser cette inégalité. Donc, que l'on discute de machines agricoles, de chaussures ou des produits de la ferme et

[M. Blackmore.]